

A Strasbourg, le 12 mars 2024

## **Solidarité avec Marion et Régis ! Dénonçons les violences sexistes et sexuelles à la SNCF Grand-Est comme ailleurs !**

L'union syndicale Solidaires Alsace apporte son soutien plein et entier à Marion, cheminote, convoquée à un entretien préalable à sanction pour avoir dénoncé de multiples agressions à caractère sexuel qu'elle a subies sur son lieu de travail. Malgré la présence d'un témoin corroborant les faits, Marion n'a jamais été entendue. Comble du cynisme pour la SNCF, c'est le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes et contre les violences sexistes et sexuelles, que Marion a réceptionné le courrier de convocation à cet entretien où le licenciement est envisagé.

Comme souvent en matière de violences sexistes et sexuelles, c'est la double peine pour les victimes. Au poids de l'agression et de ses conséquences, s'ajoute le rouleau compresseur de l'employeur qui a choisi de ne pas la croire et de retourner la responsabilité de l'agression contre elle. Cette situation est inadmissible.

Pire encore, elle se saisit de cette affaire pour exercer une véritable répression antisyndicale à l'encontre de Régis, témoin des faits, et délégué syndical Sud Rail Alsace, à qui la direction SNCF Grand-Est reproche d'être trop actif. Comme souvent, le discours d'égalité de genre n'est qu'une façade pour de nombreux employeurs. Derrière, se cache une toute autre réalité : le refus de prendre ses responsabilités pour préserver son image.

Pour Solidaires Alsace, ces procédures disciplinaires à l'encontre de Marion et Régis doivent cesser. Marion doit être entendue et une véritable enquête doit être menée sur la base des accusations qu'elle a portées. Solidaires Alsace se tiendra à leurs côtés et leur apportera tout le soutien nécessaire pour faire que la direction de la SNCF reconnaisse la réalité de ces agressions.

**Rassemblement vendredi 15 mars 10H30**

**22 place de la gare à Strasbourg**